



CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LES ATTRIBUTIONS DU CSE (+ DE 50 SALARIÉS)

5 JOURS (35H) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : REPRÉSENTANT DU PERSONNEL D'UN CSE DE 50 SALARIÉS ET +

INTRA



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les règles de fonctionnement
- Mettre en œuvre les missions du CSE
- Recourir aux moyens d'actions
- Comprendre la logique des flux et le lien entre le bilan et le compte de résultat
- Se repérer dans les documents financiers
- Comprendre les rouages de l'entreprise et les enjeux pour les acteurs internes



PROGRAMME

Le dialogue social dans l'entreprise

Quelques repères historiques

Les règles de fonctionnement du CSE

- Statut juridique du CSE
- Membres et leurs fonctions
- Commissions
- Règlement intérieur

Les moyens d'actions du CSE

Le rôle et les attributions du CSE

- La gestion des réclamations
- La mission SSCT
- La mission économique et professionnelle
- La mission sociale et culturelle
- La négociation
- Focus sur les attributions environnementales du CSE

La dimension économique pour le CSE

Les clés pour une bonne compréhension de l'échange économique

- Comprendre l'articulation des flux économiques (la boîte à outils pour comprendre la logique des flux économiques, la description des échanges économiques)
- Approfondissements et synthèse (approfondissement des échanges économiques, interaction entre l'activité retracée par le compte de résultat et le bilan).

Comprendre les rouages économiques de l'entreprise et les enjeux pour les acteurs internes (salariés et actionnaires)

L'avis argumenté du CSE sur la situation économique et financière

► Modalités & méthodes pédagogiques

- Locaux adaptés au groupe
- Des ateliers de réflexions collectifs et individuels (mise en situation, quiz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre stagiaires
- Des exposés théoriques
- Des supports pédagogiques remis aux stagiaires

► Modalités d'inscription

- Délais d'inscription : jusqu'à 72h avant sous réserve de disponibilités

► Accompagnement

- Dispositif d'accompagnement prévu selon les parcours (analyse des besoins et des contraintes d'entrée, suivi administratif, suivi de la progression pédagogique, bilan intermédiaire, régulation si nécessaire)
- Accompagnement technique et pédagogique sur les modalités distancielles

► Modalités d'évaluation

- Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la journée pour mesurer les acquis
- Une fiche de satisfaction sera complétée en fin de formation par les stagiaires
- Une évaluation des acquis en fin de stage et une évaluation à 3 mois pour mesurer la mise en application



ANIMÉE PAR

- Vincent LEPRINCE, Formateur CSE
- Zaïneb DENDEN-STITOU, Formatrice CSE
- Cyrille VALOTEAU, Formateur CSE
- Formateur expert économique ou profil équivalent

COÛT DE LA FORMATION

Sur devis



LIEUX ET DATES 2024

sur demande

Parking gratuit - Sites desservis par les transports en commun - Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact : Vincent Leprince - Tél : 07 66 44 72 94 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.